



22 JANVIER 2020

FAITS SAILLANTS

- Amadou Haya Sanogo non remis en liberté
([Malijet](#) du 22 janvier 2020)
- Grève des syndicats de l'éducation : Les prémices cauchemardesques de l'année dernière?
([Le Forum/Malijet](#) du 22 janvier 2020)
- Gestion des affaires publiques : Pourquoi la lutte contre délinquance financière s'est essoufflée
([Maliweb.net](#) du 22 janvier 2020)
- En détention à la maison centrale d'arrêt : Adama Sangaré en liberté provisoire
([Mali Tribune/Malijet](#) du 22 janvier 2020)
- Amadou Haya Sanogo : Un pas vers la liberté provisoire
([Maliweb.net](#) du 21 janvier 2020)



POLITIQUE

LE GOUVERNEMENT / LA MAJORITÉ

Mali Tribune/Malijet du 22 janvier 2020 - La Rédaction

EN DÉTENTION À LA MAISON CENTRALE D'ARRÊT : ADAMA SANGARÉ EN LIBERTÉ PROVISOIRE

EXTRAIT : « Le maire du district de Bamako, Adama Sangaré bénéficie d'une liberté provisoire. Malgré tout, il reste en prison. »

SOCIÉTÉ

Malijet du 22 janvier 2020 - La Rédaction

AMADOU HAYA SANOGO NON REMIS EN LIBERTÉ

EXTRAIT : « Comme annoncé dans plusieurs journaux de la place, Amadou Haya ne sera pas remis en liberté provisoire. L'audience de la chambre d'accusation sur le dossier s'est terminée. Selon les avocats de Haya, la chambre d'accusation délibérera d'ici mardi prochain 28 janvier 2020. »

.....
Le Forum/Malijet du 22 janvier 2020 - La Rédaction

GRÈVE DES SYNDICATS DE L'ÉDUCATION : LES PRÉMICES CAUCHEMARDESQUES DE L'ANNÉE DERNIÈRE?

EXTRAIT : « Suite à non satisfaction des points de revendications notamment l'article 39 du statut particulier du personnel enseignant, les syndicats de l'éducation reviennent à la charge. Ils exigent le respect des textes et surtout l'application des lois qui régissent le système scolaire pour l'intérêt supérieur de tous. Les prémices de cauchemar de l'année dernière sont toujours là. »



Maliweb.net du 22 janvier 2020 - La Rédaction

GESTION DES AFFAIRES PUBLIQUES : POURQUOI LA LUTTE CONTRE DÉLINQUANCE FINANCIÈRE S'EST ESSOUFLÉE

EXTRAIT : « Après l'incarcération de deux grosses prises, Bakary Togola de l'APCAM et le maire de Bamako, Adama Sangaré et celle de quelques élus municipaux, véritables menus fretins, la lutte contre la délinquance financière semble aux arrêts. Simple effet d'annonce ou règlement de compte politique. »

.....

Maliweb.net du 21 janvier 2020 - La Rédaction

AMADOU HAYA SANOGO : UN PAS VERS LA LIBERTÉ PROVISOIRE

EXTRAIT : « La chambre d'accusation de la Cour d'Appel de Bamako a annoncé ce jour qu'il se prononcera mardi 28 janvier sur la mise en liberté provisoire du Général Amadou Haya Sanogo, chef de l'ex-junte (2012-2013) Précision de taille : lors de l'audience de ce 21 janvier, le parquet et la partie civile ne se sont pas opposés à cette liberté provisoire »

ACTU AFRIQUE

RFI du 21 janvier 2020 - La Rédaction

ATTAQUE TERRORISTE AU BURKINA : 36 CIVILS TUÉS DANS LA PROVINCE DU SANMATENGA

EXTRAIT : « Au Burkina Faso, 36 civils ont été tués lundi 20 janvier dans la province du Sanmatenga dans la région du centre-nord. Un groupe armé terroriste, selon le gouvernement, a fait irruption dans les villages de Nagraogo et d'Alamou et y a abattu respectivement 32 et 4 personnes. Un deuil national de quarante-huit heures a été décrété par le gouvernement à compter du mercredi 22 janvier. »

.....

RFI du 22 janvier 2020 - La Rédaction

LIBYE: LA DIPLOMATIE ALGÉRIENNE ENTRE DANS LA DANSE

EXTRAIT : « Jean-Yves Le Drian était en visite à Alger ce mardi. Il s'est entretenu avec le président Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre et le ministre des Affaires étrangères. Il a été question des relations entre les deux pays, mais aussi de la Libye. Sur ce dossier, la diplomatie algérienne multiplie les rencontres pour faire entendre sa position. »



ACTU INTERNATIONALE

RFI du 22 janvier 2020 - La Rédaction

PROCÈS EN DESTITUTION DE TRUMP: GUERRE D'USURE PROCÉDURALE AU SÉNAT

EXTRAIT : « Au premier jour du procès en destitution de Donald Trump, les sénateurs, chargés d'être les jurés dans ce procès, se sont battus sur les questions de procédures et les règles à appliquer. Les démocrates, minoritaires au Sénat, s'indignent ; ils accusent les républicains de tout faire pour empêcher la tenue d'un procès juste et équitable. »

.....

RFI du 22 janvier 2020 - La Rédaction

RUSSIE: LES QUATRE SCÉNARIOS DE POUTINE POUR L'APRÈS-2024

EXTRAIT : « En théorie, le chef du Kremlin achèvera son quatrième et dernier mandat en 2024 puisque la Constitution de 1993 lui interdit de se présenter une cinquième fois. Les commentateurs ne sont pas tous d'accord en revanche sur les intentions du président russe. Tour d'horizon des différentes pistes évoquées. »

SPORTS

RFI du 21 janvier 2020 - La Rédaction

COUPE DU MONDE 2022: LE TIRAGE AU SORT DES QUALIFICATIONS AFRIQUE

EXTRAIT : « La Confédération africaine de football a procédé au tirage au sort des qualifications pour la Coupe du monde 2022, ce 21 janvier 2020 au Caire. Les quarante équipes encore en lice ont été réparties en dix groupes de quatre. Voici la composition des poules. »



INSOLITE

Mali Tribune/Maliweb du 21 janvier 2020 - La Rédaction

QUARTIER DU FLEUVE : LE TORCHON BRÛLE ENTRE LA MAIRIE ET LES COMMERÇANTS

EXTRAIT : « En 1996, la mairie du District a construit et cédé à 30 commerçants, à 10 000 F CFA le mois, des magasins à usage commercial sur la rue 148 au quartier du fleuve. Aujourd'hui, la Mairie veut amener le bail à 125 000 F CFA le mois. Les commerçants ne l'entendent pas de cette oreille. Le torchon brûle. Les 30 commerçants bénéficiaires des magasins se sentent floués. "Quand nous avons signé le bail, en 1996, il était juste mentionné que le contrat est à durée indéterminée, reconductible par tacite entendement. Les frais de location ont été fixés à 100 000 F CFA par mois. Nous n'avons aucun problème", affirme M. Abdoul Kader N'Diaye, qui parle au nom d'un collectif des associations des marchés de Bamako. Les choses vont se gâter à partir du 5 août 2019. Ce jour-là, ils recevront des convocations pour aller renouveler les contrats de leur magasin. "Les désaccords ont commencé à partir de là. Dans ce contrat, nos locations passaient de 100 000 F CFA par mois à 325 000 F CFA. Avant de contester nous avons essayés de négocier avec les agents de la mairie. J'accompagnais le président de notre association Boubacar Timbélé et Moussa Djim. Les contrats étaient signés en premier lieu par Adama Sangaré", explique M. Abdoul Kader N'Diaye. Ces premières négociations avaient permis d'obtenir de la mairie 75 000 F CFA au lieu des 325 000 F CFA. "Même ce montant n'avait pas été accepté par tous les commerçants, mais, beaucoup avaient commencé à payer, jusqu'à ce qu'on se rende compte que les contrats et les reçus n'étaient ni numérotés, ni datés. Du coup, nous avons obtenu, avec l'aide de certains agents de la mairie, dont le deuxième adjoint au maire, Ibrahim Dioné, que le contrat soit annulé et les montants payés, remboursés", ajoute notre interlocuteur. Ainsi, après ce premier bras de fer, le directeur des kiosques M. Issa Ballo, a reculé, sans capituler, puisqu'une deuxième convocation, le 31 décembre 2019, cette fois-ci signée par le deuxième adjoint au maire du district de Bamako, Ibrahim Dioné celui-là même qui les avait aidés la première fois contre Issa Ballo. Les agents de la mairie mis en cause n'ont pas souhaité s'exprimer malgré nos multiples démarches. Les commerçants se disent très préoccupés par cette dernière convocation car après un nouvel entretien avec le directeur des kiosques, ils disent que celui-ci leur a fixé un ultimatum : "il nous a dit que cette fois-ci nous leur payerons 125 000 F CFA, ce qui est au-dessus de nos moyens actuellement. Nous risquons de perdre nos gagne-pains dans cette affaire", déclare Abdoul Kader N'Diaye. »